



SÉMINAIRE 4

Le travail avec les familles et l'enfant :

enjeux et méthodes

Contexte

Les travailleurs sociaux intervenant en protection de l'enfance sont confrontés à de nombreux paradoxes dans leurs rapports avec les familles. Ainsi, il faut développer une relation de confiance dans le cadre contraint d'une décision judiciaire. De même, il faut développer une analyse technique sur les compétences parentales pouvant conduire jusqu'à une demande en déclaration judiciaire de délaissement parental, et en même temps proposer une approche participative qui donnera une large place aux titulaires de l'autorité parentale.

De leur côté, les familles se disent souvent confrontées à un système peu lisible où les règles leur paraissent fluctuantes et dépendant de la subjectivité et de la seule décision des travailleurs sociaux. Le plus souvent, la confiance des parents n'est pas acquise ! Par ailleurs, les associations représentantes des familles soulignent souvent le déterminisme social entourant les parents concernés par la mesure de protection pour leur enfant.

Au cours de ce séminaire, nous développerons largement le point de vue des familles au travers de certaines expériences comme celles du croisement des savoirs ou des conférences familiales. Nous présenterons des outils participatifs permettant de mieux associer les familles au processus d'évaluation et de projet. Enfin nous préciserons les points de repères permettant d'évaluer les capacités parentales.

Dans le système de protection de l'enfance, la place des parents est particulière et sujette à de nombreux débats. Au-delà du droit des parents, défini par l'article 371.1 du code civil, la finalité de ce séminaire est de se pencher sur la manière dont on travaille avec les familles et comment on se positionne auprès d'elles.

Objectifs

- Développer les pratiques incluant les familles et les enfants, identifier les leviers de la participation en protection de l'enfance.
- Mieux travailler à partir des savoirs de vie des personnes accompagnées.

Formation

- De l'évaluation des situations au plan d'aide : sens, finalité et conditions du travail avec les familles.
- Comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ? Tenir compte de l'environnement affectif et des figures d'attachement de l'enfant.
- Regard sur les pratiques à l'international.
- Identifier ce qui fait « savoir ».
- Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles.

Intervenant(e)s

> [Philippe Fabry](#), sociologue, consultant, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).

> [Gaëlle Castrec](#), responsable de l'Observatoire de protection de l'enfance (ODPE) du Finistère.

Coordinateur pédagogique : Phillippe Fabry

Modalités de la formation :

La formation se déroule en présentiel ET en distanciel. Le choix du stagiaire se fait lors de l'inscription et ne peut être modifié ensuite, sauf circonstances exceptionnelles motivées rencontrées par le stagiaire. En cas de circonstances extérieures empêchant l'organisation en présentiel du séminaire (Crise sanitaire, crise énergétique, grève des transports...), l'Ecole de la Protection de l'Enfance se réserve le droit d'organiser aux mêmes dates le séminaire uniquement en mode distanciel. Les stagiaires inscrits seront avertis aussi vite que possible mais ne pourront pas annuler leur inscription pour ce motif.

En présentiel : la formation a lieu dans les locaux de USIC, 18 rue de Varenne, Paris 7^{ème}.

En distanciel : la formation se déroule en direct via l'application Zoom

Chaque stagiaire inscrit aura la possibilité de visualiser en replay le séminaire (par exemple les personnes empêchées de participer à la formation suite à un arrêt maladie) sur la plateforme moodle de l'Ecole de la Protection de l'Enfance (hébergée par Praxislab).

Modalités pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les participants. Les apports formatifs alterneront avec des exercices ou échanges interactifs à partir des expériences des stagiaires.

L'évaluation des acquis sera réalisée, en fin de séminaire par soit :

- Un quizz de connaissances.
- Un relevé collectif de bonnes pratiques.
- Une synthèse collective.

Les pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

Public

Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : contactez notre référente Accessibilité : Florence Barbier : 01 53 10 24 10 florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

Taux de satisfaction (synthèse années antérieures)

8,5/10

Les points forts : maîtrise du sujet et expertise des intervenants, liens avec le terrain professionnel.

Durée

2 jours (14 heures)

Horaires

Jour 1 : 10h00-13h00 / 14h00-18h00

Jour 2 : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Tarif :

440,00 euros pour les deux jours

CONTACTS :

Secrétariat de l'École de la protection de l'enfance

SARL L'Action Sociale, société d'édition et de formation.

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris.

Adresse de correspondance : L'Action Sociale (EPE) 11 bis rue de la Planchette 75007 Paris

Tél : 01 53 10 24 10

inscription@ecoleprotectionenfance.com